



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E198120

VALABLE JUSQU'AU 12/07/2027

ÉDITÉ LE

21/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC greffe de rodez

Siret : 912 576 485 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 112063491 M 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 112063491 M 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/05/2026

Raison sociale : M2C ENERGIE

85 LOTISSEMENT DU CAUSSE  
12260 SAINT-IGEST

Téléphone : 06 77 45 63 01

Portable : 06 77 45 63 01

Site Internet :

E-mail : m2c.mirabel@sfr.fr

Responsabilité légale :

MIRABEL DAVID GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/07/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	13/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	13/07/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/07/2023
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	13/07/2023
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	13/07/2023
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	13/07/2023
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	13/07/2023
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	13/07/2023

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.